

Construire son Plan d'Action de Prévention - Distanciel

DURÉE

2 heures en distanciel

TARIF

Prise en charge par le Fare
Propreté*



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les différents types d'actions et de mesures de prévention, leurs avantages et leurs limites pour opérer les choix pertinents.

Construire un PAP réaliste, efficace et motivant pour l'ensemble de l'équipe.

PROCHAINES SESSIONS

- Vendredi 24 avril de 10h à 12h
- Vendredi 25 septembre de 13h à 15h
- Jeudi 17 décembre de 10h à 12h

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) afin de connaître l'ensemble des sessions.

LE PROGRAMME

Phase formation à distance (Web-atelier) animée par le consultant-formateur - 2h00 :

Montrer les enjeux du Plan d'Action de Prévention.
Rappeler les différentes possibilités d'actions de prévention.
Identifier les critères qualité du PAP pour un PAP réaliste et pertinent.
Définir son plan d'action

Phase action au sein de son entreprise (intersession) :

Mettre en application les acquis de la formation.
Mettre en œuvre son plan d'action.

Phase d'entretien d'accompagnement individuel à distance par le consultant-formateur - 1h00 :

Lever les freins éventuels à la mise en œuvre du plan d'action.

PUBLIC

Dirigeants de PME/TPE de moins de 150 ETP

DURÉE

Atelier collectif en distanciel (2h00) + travaux d'intersession complété par un accompagnement individuel d'une heure

COMPÉTENCES VISÉES

Concevoir un Plan d'Action de Prévention pertinent pour son entreprise.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, échange de pratiques, partages d'expériences et utilisation des outils de la Branche construits pour les TPE/PME

Modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation des acquis.

Animateur

Consultant-formateur spécialisé en Santé & Sécurité au Travail

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Recommandation :

Un micro-ordinateur équipé d'une communication vidéo sur internet (webcam).

Un réseau internet Haut débit.

* Pour les entreprises à jour de leurs cotisations au Fare Propreté

Programme - version 31 janvier 2023

[Téléchargez le catalogue complet](#)

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Dirigeants de PME/TPE de moins de 150 ETP

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Avoir un document unique formalisé

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation.
Une attestation de stage est remise à chaque participant.

Code de formation **SH804**